



BAREME passage à la HORS CLASSE

MAYOTTE - Professeurs PLP

- **Notation au 31 aout 2013 :**
 - Note administrative sur 40 points
 - Note pédagogique sur 60 points
(Avec correctif de +1 points par an au delà de 4 années sans inspection – La note maximale reste la note médiane de l'échelon – pas de correctif si refus d'inspection)
- **Parcours de carrière au 31 décembre 2013 :**
 - Entre échelons 7 et 11 : 10 points par échelon
 - Année(s) d'ancienneté dans le 11^{ème} échelon : + 10 points par année
- **Expérience et investissement professionnels :**
 - Activités professionnelles / Fonctions spécifiques : jusqu'à 30 points
 - Implication dans la réussite des élèves et dans la vie de l'établissement : jusqu'à 30 points
 - Richesse ou diversité du parcours professionnel : jusqu'à 30 points

